Certificat de conformité

Vu le décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, Vu le Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,

Vu l'arêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail, Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail: https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite

CERTIFOPAC certifie que les prestations de

Eurocompliance

SIRET n° 82745114700017

enregistré sous le numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité 11755567075

à l'adresse suivante :76 rue de la Pompe 75116 PARIS

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du référentiel et du pr<mark>ogram</mark>me de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat. La certification qualité a été délivré au titre de la ou des catégorie(s) d'actions suivante(s):



L.6313-1 - 1° Actions de formation

Adresse(s) du ou des sites concernés:

2 Rue du Castellas 13121 AURONS

Certificat: 707500411 Edité le: 3 juin 2020



Début de validité le: 3 juin 2020 Fin de validité le: 3 juin 2023

délivré par M. Tanguy Martin Gérant de CERTIFOPAC

X

*Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat autres que l'applicabilité des exigences du référentiel qualité peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, envoyez un mail à contact@certifopac.fr ou contactez le + 33 (0)4.74.73.59.43.

